



Montreuil, le 27 septembre 2021

Monsieur François NOGUÉ
 Directeur des Ressources humaines du GPU SNCF
 2 place aux Étoiles
 CS 70001
 93633 LA PLAINE-SAINT-DENIS

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

La direction du GPU use et abuse d'un discours paternaliste envers les cheminotes et les cheminots en insistant sur la place de l'humain comme clé de voûte de la stratégie d'entreprise.

« L'humain » dont il est question est constitué des cheminots qui subissent au quotidien l'inverse de ce qui est affiché dans et hors de l'entreprise. En réalité, ce qui est recherché est l'acceptation du plus grand nombre de la transformation profonde qui s'opère actuellement de notre entreprise historique en une entreprise comme une autre.

Le Gouvernement et la direction veulent ainsi entraîner tous les cheminots dans ce démantèlement de l'entreprise publique, programmé depuis plusieurs années et accéléré par la réforme de 2018, qui vise la fin du service public SNCF et la réduction au maximum de nos conditions sociales.

Preuve en est le choix de répondre dans le cadre des appels d'offres au TER par des filiales créées de toutes pièces pour l'occasion. L'actualité récente en région PACA en est révélatrice.

La direction peut se féliciter d'être « finaliste » ou d'avoir remporté un lot, la réalité est que les cheminots se sentent trahis par une direction SNCF qui fait de la condition humaine, au même titre que n'importe quelle entreprise privée, sa variable d'ajustement.

La CGT vous a clairement affirmé, arguments à l'appui, qu'elle était contre l'ouverture à la concurrence dans le ferroviaire, laquelle se révèle extrêmement coûteuse pour la collectivité, sans aucune amélioration de la qualité de service, tout en dégradant le niveau de sécurité, ainsi que les conditions sociales de vie et de travail des cheminots.

Nous condamnons fermement la logique de privatisation en cours de la SNCF.

Dans le cadre de la DCI du 22 septembre dernier, la direction n'a pas répondu aux revendications posées par la CGT.

Concernant les salaires, alors que l'inflation est presque à hauteur de 3 % cette année, mais aussi par rapport à l'augmentation du SMIC de 2,2 % au 1^{er} octobre prochain et qui bénéficiera à l'ensemble des fonctionnaires, les cheminots ne comprendraient pas une énième année de gel des salaires.

Ce serait une nouvelle attaque frontale contre les cheminots, sachant que l'entreprise peine à embaucher, car elle n'est plus du tout attractive.

Sur l'emploi et les conditions de travail, la CGT tire le signal d'alarme en termes de recrutement. Vous annoncez un niveau de recrutement équivalent aux autres années, alors que sur l'ensemble du territoire les cheminots n'arrivent pas à assurer la charge de travail qui leur est confiée.

La CGT vous interpelle pour lancer un vaste plan de recrutement dans tous les métiers.



Il est urgent, sur ce point, de réagir eu égard au nombre de démissions enregistrées ces derniers mois.

Sur le Fret, si la charge de travail tend à s'améliorer, faut-il pouvoir y répondre ? Or la réalité est que nous manquons de cheminots sédentaires, et aussi à la traction, ce qui occasionne des trains calés par manque d'effectifs.

À l'Équipement, là aussi malgré les annonces faites sur les 500 recrutements sur 3 ans, le compte n'y est pas et le réseau se dégrade fortement. Le dernier déraillement, le 26 août 2021, d'un train de fret transportant des céréales, à hauteur de Saint-Hilaire-au-Temple illustre clairement cette alerte !

Cet accident n'a heureusement provoqué aucun blessé mais a entraîné d'importants dégâts sur l'infrastructure, nécessitant la fermeture de la ligne pendant au moins un mois.

Par ailleurs, pas mois de 400 embauches supplémentaires devraient être réalisées à L'Équipement, nous exigeons qu'elles se fassent dans les plus brefs délais, afin de remettre la sécurité ferroviaire au cœur du métier.

Au niveau de l'exploitation, le niveau de suppression d'emplois est considérable, alors que ces derniers mois les usagers utilisent de plus en plus le train.

Autre point, sur les facilités de circulation, la direction, malgré le dernier *Temps réel*, ne rassure pas l'ensemble des cheminots, bien au contraire

Pour la CGT, il n'est pas question de toucher aux acquis des cheminots.

La Fédération CGT des cheminots revendique :

- Des augmentations générales et immédiates des salaires et pensions et la revalorisation des primes de travail ;
- Une augmentation du volume de recrutements afin de répondre aux besoins de la production dans tous les territoires ;
- La régularisation des emplois précaires (CDD et intérim) en CDI ;
- L'arrêt des processus de filialisation en réponse aux appels d'offres au TER ;
- La définition d'une véritable stratégie de ré-internalisation des charges de travail au sein de toutes les SA ;
- Le maintien et l'amélioration du droit aux facilités de circulation ;
- Des droits pour tous les cheminots en matière de rémunération, de promotion, de mutation, de sécurité de l'emploi, équivalents à ceux des statutaires ;

Pour ces raisons, la Fédération CGT des Cheminots vous dépose, conformément à l'article L2512-2 du code du travail, un préavis de grève couvrant la période du **04 octobre 2021 19h00 au 06 octobre 2021 à 08h00**, ce préavis couvre tous les personnels du GPU, de tous grades, et ceux amenés à les remplacer.

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.



Laurent BRUN
Secrétaire Général

